

Assemblée publique annuelle de la CCL, janvier 2026

Sujets de discussion du bilan financier

Shikha Jain, commissaire de la Commission canadienne du lait

Discours – Priorité au texte prononcé. Ce discours a été traduit conformément à la Politique sur les langues officielles du gouvernement du Canada et révisé pour être affiché et diffusé selon sa politique sur les communications.

1. INTRODUCTION

- En tant que commissaire du conseil d'administration de la CCL, je suis fière de présenter nos résultats financiers pour l'année laitière qui a pris fin le 31 juillet 2025.
- Avant de commencer, j'aimerais remercier tous les gens de la CCL. Leur dévouement et leur travail continu nous permettent de surpasser les exigences en matière de saine gouvernance, d'intendance financière et de gestion des risques.
- Cette année encore, le Bureau du vérificateur général (BVG) a exprimé une opinion non modifiée à la suite de son audit de nos états financiers.
- Notre rapport annuel, qui comprend ces états financiers, a été déposé au Parlement le 27 novembre 2025 et se trouve aussi sur le site Web de la CCL.
- Je vais fournir le sommaire de notre bilan financier dans les diapositives suivantes.

2. ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

- Dans cette première partie de la présentation, nous allons examiner l'état des résultats et du résultat global, qui comporte les ventes de beurre, les autres sources de revenus, les dépenses opérationnelles et administratives, ainsi que le résultat global.

3. REVENUS DES VENTES DE BEURRE

- Commençons par les revenus du beurre. Ces ventes couvrent deux principaux types de beurre :
 - Premièrement, le beurre des programmes intérieurs de saisonnalité (aussi appelés « Plan A » et « Plan B »), c'est-à-dire le beurre que la CCL achète et vend afin d'aider à équilibrer l'offre de produits laitiers sur le marché intérieur;
 - Deuxièmement, le beurre que la CCL importe pour respecter l'engagement pris par le Canada dans l'Accord sur l'agriculture de 1994 de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).
- Les résultats financiers de 2024-2025 montrent une augmentation globale de 58 % des ventes de beurre.
 - Cette hausse est attribuable au chiffre d'affaires des programmes intérieurs de saisonnalité, qui a augmenté de 96 millions \$. Les fabricants de beurre avaient davantage de produit à offrir à la CCL en 2024-2025 dans le cadre de ces programmes, et par conséquent, la CCL a eu des stocks plus élevés à vendre.
 - Cette hausse a été légèrement atténuée par une diminution de 2,6 millions \$ des ventes de beurre importé. Chaque année, la CCL importe la même quantité de beurre dans le cadre de l'engagement envers l'OMC (des contingents tarifaires). L'écart s'explique par

Assemblée publique annuelle de la CCL, janvier 2026

Sujets de discussion du bilan financier

Shikha Jain, commissaire de la Commission canadienne du lait

le fait qu'il restait du produit en stock à la fin de 2024-2025, alors qu'il n'en restait pas l'année précédente.

4. COÛT DES VENTES ET MARGE/PERTE BRUTE

- La CCL a terminé la période avec une perte brute de 5,75 millions \$ sur les ventes.
- Le coût des ventes montré dans le graphique inclut la valeur des stocks vendus, mais aussi les coûts de transport et de possession et les charges financières, pour un total de 259,1 millions \$ en 2024-2025. Fait important, le beurre acheté dans les programmes intérieurs de saisonnalité représente l'essentiel de nos ventes; il est habituellement acheté et revendu par la CCL au prix de soutien, ce qui n'a donc aucune incidence notable sur la marge ou perte brute.
- Notez aussi que les coûts de transport et de possession et les charges financières reliés aux programmes intérieurs de saisonnalité continuent d'être recouvrables à même le financement reçu des offices de mise en marché du lait, comme nous le verrons dans la prochaine diapositive. Ces coûts se sont élevés à 7,93 millions \$ pour l'année 2024-2025.

5. AUTRES SOURCES DE REVENUS

- Nous pouvons voir ici les autres sources de revenus de la CCL, qui comprennent le financement provenant des mises en commun et du gouvernement du Canada, les revenus générés par nos services professionnels et les autres revenus.
 - Le financement provenant des mises en commun a totalisé 12,2 millions \$ en 2024-2025. Ce montant correspond aux revenus obtenus des producteurs et du marché et sert à financer une partie des dépenses administratives de la CCL pour soutenir les activités de l'industrie, l'enquête annuelle sur le coût de production, les coûts associés aux stocks de beurre des programmes intérieurs de saisonnalité, de même que les coûts du programme du Plan C pour le fromage.
 - Le financement du gouvernement du Canada s'est élevé à 5,2 millions \$. Il provient de crédits parlementaires qui sont considérés comme des revenus à mesure que les charges administratives (financées par le gouvernement) sont engagées.
 - La dernière source comprend les revenus générés par nos services professionnels et les autres revenus, principalement :
 - Les audits de l'utilisation du lait (actuellement, la CCL fournit ces services dans huit provinces selon un principe de recouvrement des coûts);
 - La rémunération versée par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour que nous administriions en son nom le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL) et le Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier (FIISL).

Assemblée publique annuelle de la CCL, janvier 2026

Sujets de discussion du bilan financier

Shikha Jain, commissaire de la Commission canadienne du lait

6. DÉPENSES OPÉRATIONNELLES ET ADMINISTRATIVES

Cette diapositive nous montre les dépenses opérationnelles et administratives.

- Les dépenses opérationnelles se sont élevées à 3,5 millions \$. Ce sont les frais engagés pour les projets de l'industrie, pour l'enquête annuelle sur le coût de production et pour le programme du Plan C pour le fromage, ainsi que d'autres dépenses moins importantes.
- Les dépenses administratives ont totalisé 12,8 millions \$ et incluent principalement les salaires et avantages sociaux du personnel. Le reste du montant englobe les frais associés à la location des bureaux et les autres services administratifs.

7. RÉSULTAT GLOBAL

Finalement, examinons le résultat global.

- L'excédent d'exploitation généré par les programmes intérieurs de saisonnalité s'est élevé à 750 000 \$ pour 2024-2025. Ce surplus est transféré annuellement aux organismes et offices provinciaux de mise en marché du lait, qui à leur tour le redistribuent aux producteurs laitiers.
- Après la prise en compte de ce paiement, la perte globale totalisait 3,2 millions \$, ce qui a réduit les bénéfices non répartis de la CCL à 26,6 millions \$.
 - Notons que ces bénéfices sont régis par des politiques qui déterminent précisément les activités pouvant être financées et que le conseil d'administration de la CCL est chargé de l'application de ces politiques et de l'approbation de tout nouveau projet.
 - La perte constatée en 2024-2025 résulte de l'activité accrue dans les programmes intérieurs de saisonnalité et a été absorbée par le solde du fonds prévu à cet effet, à l'appui de ces activités dans les bénéfices non distribués.

8. FAITS SAILLANTS DU BILAN FINANCIER

Nous abordons maintenant les faits saillants du bilan financier en date du 31 juillet 2025, c'est-à-dire :

- Les stocks de beurre;
- Les accords de rachat du programme du Plan C pour le fromage;
- Les prêts du gouvernement du Canada.

9. STOCKS DE BEURRE

- Voyons d'abord les stocks de beurre. Comme expliqué précédemment, la CCL achète et vend du beurre :
 - Premièrement, dans le cadre des programmes intérieurs de saisonnalité, afin d'aider à équilibrer l'offre de produits laitiers sur le marché intérieur;
 - Deuxièmement, elle en importe pour respecter l'engagement pris par le Canada dans l'Accord sur l'agriculture de 1994 de l'OMC.
- À la fin de juillet 2025, la CCL détenait 17 229 tonnes de beurre, évaluées à 178,1 millions \$. Cela représente une augmentation de près de 7 000 tonnes par rapport aux stocks détenus à la fin de l'année précédente.

Assemblée publique annuelle de la CCL, janvier 2026

Sujets de discussion du bilan financier

Shikha Jain, commissaire de la Commission canadienne du lait

10. ACCORDS DE RACHAT DU PROGRAMME DU PLAN C POUR LE FROMAGE

- La CCL administre aussi le Plan C, un programme d'entreposage et de rachat de fromage, au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL).
- Quand ce programme est en vigueur, les transformateurs peuvent vendre certains produits de fromage à la CCL, jusqu'à concurrence d'une quantité prédefinie et à un prix établi. La CCL entrepose ces produits pendant une période donnée, après quoi les transformateurs ont l'obligation de racheter le fromage, au même prix qu'ils l'ont vendu.
- D'un point de vue comptable, le Plan C pour le fromage est une entente financière, un peu comme un prêt sans intérêts. Il n'est donc pas inclus dans les stocks de la CCL ni dans le coût des marchandises vendues (dans nos résultats opérationnels).
- Toutefois, d'un point de vue opérationnel, la CCL considère les quantités de fromage de la même façon que les stocks de beurre.
- En date du 31 juillet 2025, la valeur des accords de rachat du Plan C s'élevait à 8,1 millions \$, une diminution de 4,6 millions \$ comparativement à l'année précédente.
- Cette valeur correspond à une réserve de 895 tonnes de fromage (au 31 juillet 2025).

11. PRÊTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Cette dernière section porte sur les prêts du gouvernement du Canada.

- Ce sont des prêts du Trésor public, autorisés par le ou la ministre des Finances dans le cadre de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*.
- Ils servent à financer les stocks de beurre et les accords de rachat du Plan C.
- Au 31 juillet 2025, le solde de cet emprunt s'élevait à 149,2 millions \$, une augmentation de 80,3 millions \$ par rapport à l'année précédente.
- Il était plus élevé vers la fin de l'année, comme les stocks augmentaient également.

12. EN CONCLUSION

- La position financière de la CCL est solide et constante, et appuyée par des sources stables de financement.
- Cette année, nous avons observé une hausse marquée des activités dans les programmes intérieurs de saisonnalité, surtout en Plan B, qui s'est reflétée dans les ventes intérieures et dans le niveau des stocks. Notre solidité financière nous a permis de réagir efficacement à ces fluctuations du marché, sans avoir besoin de financement supplémentaire.
- Grâce à cette résilience, nous pourrons continuer à offrir des programmes et services de qualité à l'industrie laitière, pour plusieurs années à venir.

Merci!